Salle du Globe.

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude. Près du Vieux Bassin.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 19 octobre et qu'il y aura BAL MASQUE à dater de ce jour jusqu'à la fin de la saison des amusements.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et carrefours publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef renommé, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal se trouvera un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Egalement un RESTAURANT sous la direction d'un excellent maître cuisinier.

Cinq officiers de police désignés par le Recorder, maintiendront le bon ordre durant le bal.

Les port d'armes seront strictement défendus.

S. VIOSCA, Propriétaire.
A WHITLOCK, Directeur. 12 oct

TRICOPHERE
Du Professeur A. C. BARRY.

LE Composé Tricophère, ou Médicinal, de ce célèbre praticien est d'un effet infaillible pour renouveler, fortifier et lustrer la chevelure, la nettoyer complètement, guérir les maladies de la peau, des glandes et muscles, et donner un soulagement instantané dans les cas de piqûres, brûlures, contusions, foulures, &c. Les premiers journaux de l'Amérique, des hommes les plus éminents dans les sciences et les emplois publics, les femmes à la mode et les mères de famille, tous s'accordent à dire que ce composé n'a pas d'égal parmi tous ceux que l'on offre tous les jours au public pour ses merveilleux effets sur la chevelure et ses admirables qualités comme médicament. Son efficacité n'est égalée que par la modicité de son prix de vente. L'immense débit qu'il obtient au *comptant*, a permis à son inventeur d'en fixer le prix de détail à 25 cents la bouteille, ce qui le met de 50 à 100 pour cent plus bas que toute autre préparation en usage de nos jours pour les cheveux. Le petit traité scientifique sur la chevelure et la peau, dont chaque bouteille est enveloppée, vaut à lui seul le prix d'achat; car on y trouve d'excellents conseils sur les moyens de préserver le plus bel ornement de la tête humaine.

Il existe une remarquable affinité entre les membranes de la peau et la chevelure qui en extrait les sucs dont elle se nourrit. Toutes les maladies du cheveu résultent de la peau, dont les pores s'engorgent, dont la circulation s'embarrasse et s'opère imparfaitement; il en résulte que le cuir chevelu se dessèche et se durcit, que les cheveux tombent par places et finissent par disparaître, que la peau s'écaille et s'enlève par parcelles, enfin la tête malade devient chauve. Stimulez par le Composé Tricophère l'action de la peau, et bientôt l'engorgement sera chassé par l'activité des vaisseaux qui portent la circulation.

Il en est de même dans toutes les maladies de la peau et des muscles. C'est sur l'épiderme, les fibres musculaires et les glandes que le Composé Tricophère possède une action spécifique et qu'il opère des guérisons que l'on peut à juste titre appeler miraculeuses.

Prix, en grandes bouteilles, 25 cents au bureau principal, No 137, Broadway, New York, et chez les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada. 11 fev—3m

LA VERITABLE
Huile de Foie de Morue,
DE RUSHTON, CLARK & CO.

Pour la Consomption, les Affections Scrofuleuses, le Rhumatisme, la Goutte, &c.

LE Dr WILLIAMS, célèbre médecin de Londres, atteste qu'ayant conservé des notes sur 234 cas de consomption qu'il a eu à traiter par l'Huile de Foie de Morue, il a reconnu que 206 avaient été ou radicalement guéris ou grandement soulagés. Il est d'opinion que l'Huile de foie de morue, lorsqu'elle est pure, fraîche et convenablement préparée, est plus efficace que tout autre remède employé dans ces cas de maladies. Tout dernièrement, un journal anglais constatait le fait que depuis qu'on fait un grand usage de l'huile de foie de morue en Angleterre, le chiffre des décès par la consomption était diminué d'environ quarante pour cent.

Autant cette huile est efficace lorsqu'elle est pure, autant elle est malfaisante lorsqu'elle n'a pas cette qualité, et dérange les organes digestifs et met du désordre dans tout le système.

Nous sommes heureux de pouvoir avancer que beaucoup de personnes qui ayant fait usage d'une autre huile que la nôtre, sans pouvoir obtenir d'amélioration dans leur état, s'abandonnaient au désespoir de ne pouvoir se guérir, ont obtenu les meilleurs résultats en se servant de celle de notre manufacture.

Afin de mettre le public à même de connaître quelle est la véritable huile de morue pure, nous posons notre signature aux bouchons des bouteilles et nous garantissons alors que l'on obtiendra les résultats désirés.

Cette huile est préparée et vendue, en gros et en détail, par RUSHTON CLARK & Co. chimistes et droguistes, No 110, rue Broadway, No 10, Astor-House et 273, Broadway, Irwin-House, New-York, et par les principaux droguistes des Etats-Unis et du Canada.

En vente à la Nouvelle-Orléans, chez E. J. Jarvis & Co, J. Wright & Co, Sickles & Co, Randolph & Pope, et chez les pharmaciens en général.

ATTENTION !—Ayez soin de bien observer si notre signature se trouve sur le bouchon de la bouteille; sans cela ce n'est pas la véritable huile.
22 fev

Education Classique et Générale,
PAROISSE ST. CHARLES.

John Cluff, principal, autrefois professeur de langues classiques et de littérature anglaise au College Jefferson.

LE but de cette institution est de porter l'éducation à un niveau plus élevé et de faire cesser la nécessité où se trouvent les familles d'envoyer leurs enfants chercher une instruction solide hors de la Louisiane.

Située à 12 milles au dessus de Carrollton, sur les bords du Mississipi, et accessible de tous les points de l'Etat, l'institution se recommande par sa position même et la pureté de l'air. [illegible]

Le cours d'études comprend toutes les branches d'une éducation classique et anglaise [illegible].

Prix, $80 par an.

S'adresser à MM. Félix Grima, S. C. Bell, Bowlygy et Gauncheaux, J. J. Durand, à la Nouvelle-Orléans, [illegible] paroisse Jefferson, J. F. Pavetos, Dr Logan, A. Labranche, St-Charles, A. B. Roman, Vacherie, [illegible] secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge.

N. B. MM. Bowlygy et Gauncheaux, No 22, Vieille Levée, Nouvelle-Orléans, se chargent de toutes communications pour M. J. Cluff. 6nov

Institution de Mme DESRAYAUX,
Pensionnat et externat de demoiselles,
ANCIENNE MAISON DE MME LOIRIS,
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Année 1850—51.

LES directrices de cette institution viennent, selon l'usage, soumettre de nouveau à leurs familles [illegible]

L'établissement possède un beau et vaste local, [illegible]

L'instruction est donnée également en *anglais* et en *français*. [illegible]

Le personnel de l'enseignement est en grande partie renouvelé [illegible] à Paris.

Le Piano [illegible] professeur de *M. Le Prevo* [illegible]

La musique, piano, harpe, solfège et chant est sous la direction de Mme Desrayaux [illegible]

Les classes de Solfège, méthode B. Wilhem, par M. [illegible] au Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Angelina [illegible]

L'Education morale et religieuse reçoit tous les soins [illegible]

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires et à l'établissement. 26 nov

INSTITUT St LOUIS,
Dirigé par Mme DERON
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
ANNÉE 1850—51.
Nouveau local, rue St Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

CETTE Institution fondée depuis près de douze ans, réunit les meilleures conditions, tant sous le rapport matériel, que sous le rapport intellectuel et moral. Mme DERON élève et maîtresse à l'Institut de la Légion d'Honneur, Maison St Denis, à modelé le plus possible sa pension sur ce grand établissement, en même temps que sur les premières académies du Nord.

L'emplacement de l'Institut St Louis est un des plus salubres et des plus agréables de la ville. Dortoirs, salles d'études et de classes, cours de récréation, tout y est très spacieux, très aéré, donnant sur plusieurs jardins, est dans une situation si tranquille que pas une seule élève n'a eu la moindre maladie sérieuse.

L'enseignement, donné à la fois en anglais et en français, embrasse toutes les connaissances littéraires et scientifiques d'une éducation vraiment achevée.

L'instruction en anglais est l'objet de soins tout particuliers. Mme DERON veille scrupuleusement à ce que les demoiselles Créoles conservent plus de temps et plus d'exercices à l'étude de la langue et de la littérature anglaise que les autres. [illegible]

Quant à l'enseignement du français, outre les leçons d'habiles professeurs et maîtresses, M. et Mme DERON fournissent elles-mêmes des cours [illegible]

Pour la musique, piano, harpe et solfège, Mme LAVILLEBEUVRE en a la direction. [illegible]

L'éducation religieuse et morale qui est la base de toute instruction vraiment bonne [illegible]

L'ACADÉMIE DE COMMERCE
DE LA NOUVELLE-ORLEANS
a été transférée au No 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise. [illegible] Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix acquerront par degrés aux sons élémentaires, à l'accentuation et inflections de chaque monosyllabe, que bientôt la sainte et correcte prononciation correcte et mélodieuse, sans donner souvent à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Ecoliers, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. 1Jeu

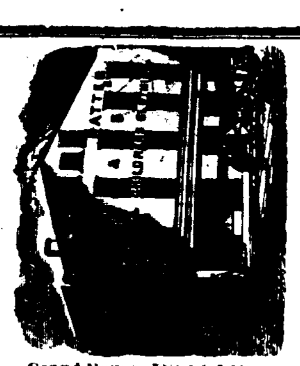

Grand Bazar JENNY LIND.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR ENFANTS.

VENANT d'arriver par le steamer Falcon et le navire Hudson, de New-York, un magnifique assortiment des marchandises suivantes, savoir :

Jupes et polkas noires et de couleur,
Sacs en drap et Lamartine do, do,
Sacs et paletots écossais,
Gilets très riches en soie noire et couleur,
Pantalons casimir, noirs et couleur,
Pantalons cotonnade française et anglaise,
Habillements d'enfants,
Jaquettes et boulevards en drap noir et couleur,
Habits sacs do do do,
Pantalons casimir do do do,

ADOLESCENTS.

Redingotes et pantalons en drap et mérinos noir,
Sacs do do do,
Lamartine do do do,
Gilets blancs et fantaisie Marseille,
Chemises, gilets de peau, cravates, mouchoirs,
Bretelles, gants, guêtres, ceintures,
Blouses nankin, etc., etc.

FANTAISIE POUR BALS.

Habillements d'enfants, fantaisie pour bals,
Costumes d'Ecossais,
Du Prince de Galles fantaisie pour printemps et été,
Sacs cachemirette pour enfants,
Do alpacas et différentes couleurs,
Costumes d'Amazone pour dames,

AUSSI—Un magnifique assortiment de fourrures que nous offrons au dessous du prix coûtant.
Au dessus de la Chapellerie de D'Arcy.
J. STEWART, Agent.
19fev Enc. Canal et Chartres.

INSTITUTION JEFFERSON.
53, rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.

LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.	
Demi pensionnaires,	16	do
Externes au-dessous de 8 ans,	6	do
do de 8 à 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois	
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	4	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6. 4sep—1an

INSTITUTION DE LA N-ORLEANS
POUR LES JEUNES DEMOISELLES,
Pension, demi-pension et Externes,
No. 252, RUE DU CAMP,

Sous la direction du Docteur et Mme MACAULAY.

CETTE institution est sous la direction immédiate de Mme Macaulay; les classes scientifiques élevées sont professées par le docteur Macaulay et un autre professeur. Des professeurs de grandes capacités sont attachés à l'établissement pour l'enseignement des langues Française, Espagnole, Italienne, ainsi que pour les arts d'agrément, la musique vocale et instrumentale, la peinture et la danse.

Cet établissement est à la fois une institution Française et Anglaise. Les directeurs ont pour objet particulier de cultiver avec soin une éducation systématique et solide, et de s'occuper de l'élévation du cœur en même temps que de l'élévation de l'esprit. Des dispositions ont été prises pour l'instruction des enfants de tous âges. Les professeurs, qui résident dans l'établissement, [illegible]

La cour de récréation est vaste et éloignée de la vue du public, et l'on donnera aux personnes qui le désireront les recommandations des parents qui ont leurs élèves dans cette institution depuis plusieurs années.

Des cours d'histoire et de biographie seront faits pendant l'hiver par le docteur Macaulay aux classes les plus avancées. L'institution possède des instruments pour rendre l'étude des sciences plus faciles. On peut obtenir de plus amples informations par lettres ou de vive voix.

P. S.—Le docteur MACAULAY voulant consacrer tout son temps et tous ses soins aux devoirs de son institution, abandonnera les classes qu'il professait chez Mme DeSRAYAUX. 3 oct—6m

ORLEANS HIGH SCHOOL,
RUE DE L'ESPLANADE.
ERASTUS EVERETT, A. M.,
Directeur et Propriétaire.

LES diverses parties d'un enseignement complet sont données par M. EVERETT, qui s'est adjoint, pour l'aider dans ses fonctions, trois professeurs d'une grande expérience et d'un profond savoir.

Le cours complet d'études, faites au High School, est basé sur les programmes des meilleurs colleges du Nord et d'Europe, et comprend les langues anglaise, grecque, latine et les langues modernes, [illegible]

Aucun soin n'est épargné pour donner aux élèves qui suivent tous les cours et toutes les classes du High School, les connaissances utiles et variées [illegible]

Les langues modernes, l'anglais et le français en particulier, ainsi que les mathématiques, sont enseignées avec le plus grand soin [illegible]

P. S. Les parents qui désireraient avoir plus de détails trouveront le prospectus du High School chez M. Steel, libraire, 14, rue du Camp,—chez M. Lesseps, rue Royale,—et au dessous de l'Esplanade, 57 et 59. 10jan

Pensionnat et Externat de jeune Demoiselles, dirigés par
Mme GRANET,
80, rue de la Douane.

DANS cette institution où se trouvent toutes les branches de l'éducation solide et complète, la plus grande surveillance est exercée sur les progrès, la conduite et les principes religieux des élèves.

Pensionnaires.

Au dessus de dix ans	$25 par mois
Au dessous de dix ans	20 "
Demi-pensionnaires	15 "

Externes.

Au dessus de dix ans	$10 par mois
Au dessous de dix ans	8 "
Au dessous de huit ans	6 "
Piano	10 "
Harpe	12 "
Dessin	6 "
Danse	6 "
Chant	10 "

On parle constamment, dans cette institution, les langues anglaise et française.

Les classes sont tenues toute l'année. 9oct—3m

Institution de Mme A. CLARK.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES
(Ancienne Maison de Mme D'Halla.)
Encoignure St-Pierre et Remparts, No. 172.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halla, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des enfants. Le docteur des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, [illegible] Afin de ne point interrompre le cours des études, les classes seront tenues durant toute la semaine. La plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra deux fois par semaine pour instruire les enfants que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 22août

PENSIONNAT ET EXTERNAT
POUR LES DEUX SEXES.
Rue St. Claude,
entre les rues des Ursulines et du Bayou, (vis-à-vis de St-Augustin,)

Dirigé par Mr. et Mme LEFOULLON.

MR et MME LEFOULLON ont l'honneur d'inviter les pères et les mères de famille à venir visiter leur établissement, à venir s'assurer que rien de ce qui facilite l'enseignement, de ce qui contribue à la conservation de la santé des enfants, n'a été omis, pas même négligé, dans la construction comme dans la distribution du spacieux local qu'ils ont approprié aux besoins de leur institution.

Reconnaissants du patronage qui leur a été accordé, Mr et Mme Lefoullon donnent de nouveau l'assurance aux familles, que plus que jamais, des soins particuliers sont donnés à l'enseignement des langues anglaise et française, à celui de la géographie et de l'histoire des Etats Unis et des Antilles, à celui de la géométrie, de la tenue des livres, et de l'arithmétique appliquée à ces deux dernières sciences, et, que l'enseignement du dessin du plan, du paysage et de l'ornement, ainsi que celui de tous les genres de travaux d'aiguille, est l'objet de leçons journalières, bien que ces leçons ne se payent pas à part.

Mr et Mme Lefoullon s'efforcent surtout, de relier entre elles toutes les branches de l'éducation, par la morale et par la religion. 9janv—a

CLASSES DE SOLFÈGE.

M. ELIE, premier Violon du Théâtre d'Orléans, vient d'ouvrir ses classes de solfège.

Elles sont tenues, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine:

De 4 heures à 5½ pour les demoiselles;
De 5½ heures à 6½ pour les garçons.

Le cours est fait d'après la méthode de B. Wilhem. Prix, trois piastres par élève.
4déc—3m No. 351, rue Dauphine.

PERDU OU ÉGARÉ.

SAMEDI, 11 courant, nous avons déposé dans la boîte d'escompte de la Banque de la Louisiane un mandat tiré par E. W. Nance, à son ordre, daté de Memphis du 4 janvier 1851, sur MM. A. Miltenberger & Co, à soixante jours de vue, et pour la somme de $2,000. Aussi, un mandat du même pour la même somme et tiré sur les mêmes personnes.

AUSSI—Un mandat tiré par Thos. H. Allen, à son propre ordre, daté de Memphis, du 4 janvier 1851, à soixante jours de vue, et de la somme de $419 54. Ces trois mandats sont acceptés et endossés par les tireurs et par nous-mêmes. Le paiement en a été arrêté et le public est prévenu de ne point les négocier. Nous remercierions les personnes qui pourraient nous donner quelques renseignements sur les dits mandats. FRIERSON & FOWLER
15 jan 60 rue du Camp

C. GODIN LIBRAIRE, RELIEUR ET PAPETIER,
RUE DE CHARTRES, 133.

VIENT de recevoir par le navire Astracan, du Havre:

Gille Ravisseur.	Val d'Andore.
Les Deux Foscari.	Songe d'une Nuit d'Eté.
Le Toréador.	Fée aux Roses.
Les Porcherons.	Comte Hermann.
Giralda.	Toussaint Louverture.

Et un assortiment de registres qu'il vendra à bon marché. 16 fev

Avis Judiciaires.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. S. McFarland a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Amos Hough, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, J. O. CHALON,
27 fev—3en10j Dep. Greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Thomas Oakley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession vacante de feu William Oakley, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour
27 fev—3en10j THOS C. POOLE, Greffier.

T. F. Minville versus M. et Mme Benaben—No 6951.

DANS la Troisième Cour de juge de paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'exposerai en vente publique, le jeudi 27 février 1851, à midi précis, à mon magasin de Dépôt No 91, rue Bienville, entre celles de Royale et Bourbon—

Une malle contenant un lot de marchandises sèches, saisies dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Termes et conditions de la vente—comptant.
15fev—3en10j E. N. STRINGER, Constable

J. Duma vs Ed. Ferry—No 7116.

DANS la Troisième Cour de juge de paix pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée j'exposerai en vente publique, le jeudi, 27 février 1851, à midi précis, à mon magasin de dépôt, rue Bienville, No 91, entre celles Royale et Bourbon,

Une armoire et un fusil, saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée. Termes et conditions de la vente, comptant.
15 fev—3en10 E N STRINGER, Constable

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
$500 de Récompense.

ATTENDU que j'ai été officiellement informé que Eli Kay, habitant de la paroisse de Sabine a été assassiné dans la dite paroisse le 11 décembre 1850, et que Siméon Morse et L. N. Pierce ou Luke Pierce, sont accusés d'avoir commis ce crime, j'ai lancé ma proclamation appelant le bon peuple de cet Etat à donner aide et assistance dans l'arrestation des coupables, et j'offre en outre, au nom et par l'autorité de l'Etat de la Louisiane, une récompense de cinq cents piastres pour la dite arrestation.

SIMEON MORSE est un homme d'une apparence athlétique, taille d'environ six pieds, très brun, les mâchoires proéminentes, gros nez, cheveux et barbe noirs, grisonnants et bouclés, âgé de 40 à 50 ans, pesant environ 180 livres.

L. N. PIERCE, environ cinq pieds huit pouces, grands yeux noirs, très brun, barbe noire et touffue, il porte ordinairement des favoris, poitrine et épaules larges, une cicatrice sur une joue, il parle très haut.

[L. S.] Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton Rouge, le 21 février 1851, soixante-quinzième année de l'indépendance des Etats-Unis.
JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. 25 fev—30

BUREAU DE L'EXECUTIF,
BATON-ROUGE, 20 janvier 1851.

ATTENDU que Alexander W. Scates, collecteur de taxes pour le Troisième District Représentatif de la ville de la Nouvelle-Orléans, m'a, ce jour, fait application pour le cancellement des bonds suivants, savoir : Un bond pour la somme de quarante-huit mille piastres, comme collecteur de taxes pour le district susdit, signé par lui le 14 janvier 1850, comme principal, ensemble avec MM. Elijah Cauchon, Jas. W. Zacharie, Wilson & Patterson, Antoine Labranche, John Mitchell, Newton Richards, Joseph M. Howell et Jamison et McIntosh, comme cautions.

En conséquence ceci est pour donner avis à toutes personnes que cela intéresse d'avoir à déduire dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, au bureau du Secrétaire d'Etat dans la ville de Bâton-Rouge, les raisons pour lesquelles le dit bond ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat dans la ville de Baton Rouge, ce 20me jour de janvier de l'an de grâce 1851, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats Unis.
JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'Etat. fev—30f

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que John L. Lewis, shérif de la paroisse d'Orléans, s'est adressé à moi pour obtenir que les bons ou obligations ci-après soient annulées et cancellés, savoir : Un bon de la somme de cinquante mille piastres, signé par lui même le 6 décembre 1847, comme principal, ensemble avec les personnes ci-après dénommées, chacune comme caution pour le montant annexé à son nom, soit, Charles F. Dauney pour $2,500; Fred. Durrive, pour $1500; A. S. Lewis, pour $5,000; L. F. Foratail, pour $2,500; Samuel Powers, pour $2,500; Victor Wiltz, pour $2,500; Hampden Lewis, pour $2,500; John L. Thielen, pour $2,500; G. W. Lewis, pour $2,500; J. S. Baton, pour $2,500; Jos. Genois, pour $2,500; John M. Lavillebeuvre, pour $2,500; J. A. Holder, pour $2,000; Henry Locket, pour $2,500; John B. Leefe, pour $2,500; J. A. Lacroix, pour $1,500; A. B. Cenas, pour $1,000; et John Pemberton, pour $5,000.

La présente proclamation est pour donner avis à toutes les personnes intéressées, d'avoir à produire ses raisons et oppositions, au bureau du secrétaire d'Etat, en la ville de Baton-Rouge, dans un délai de quatre-vingt dix jours après la publication du présent avis, pourquoi les dits bons et obligations ne seraient pas annulés et cancellés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat en la ville de Baton-Rouge, ce 13 février, de N. S. et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats Unis.
JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
17 fev—30j

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITE No. UN.

AVIS est par le présent donné qu'il y a quinze mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons cinq pour cent émis conformément à l'ordonnance approuvée le 26 décembre 1847, et payable en 1851; que cette somme devra être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi jusqu'au lundi 31 mars 1851, à midi, heure à laquelle je procéderai à l'ouverture de ces propositions, en présence du comité de finances, pour la vente de ces bons. [illegible]

Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1851.
31jv—2m J A DUREL, Trésorier.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, le 29 janvier 1851—Conseil de la Municipalité No Un—Séance du 20 janvier 1851—Résolu que le Maire est et demeure prié de donner avis public qu'il vendra, trente jours après la passation de cette résolution et conformément à la loi, les propriétés foncières adjugées à certaines personnes qui ont négligé de se conformer aux conditions de la vente. Le voyer est requis de fournir au Maire une liste desdites propriétés.
(Signé) JH. GENOIS, Recorder.
Approuvé le 23 janvier 1851.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme H. BIER, Commis.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, le 29 janvier 1851—En vertu de la résolution qui précède, avis est par le présent donné que l'encanteur de la Municipalité No Un, M. P. E. Tricou, vendra, lundi 3 mars 1851, à midi, à la Bourse St Louis, au plus offrant et dernier enchérisseur [illegible]

Les plans des susdites propriétés seront exposés le jour de la vente.
31jv—30j A D CROSSMAN, Maire.

Avis qui n'est pas sans importance pour les personnes qui désirent acheter des Marchandises Sèches.

LES soussignés ayant acheté le fond d'un magasin de premier genre, offrent à vendre à très bas prix les articles suivants :

Foulards de laine et soie,
Toile satinée pour robes,
Albarines blanches et satinées;
Mousseline de soie satinée et imprimée, article riche,
Gaze Senora Dona Maria pour robe de bal et soirée,
Barège broché, taffetas unis, toutes nuances;
do œil de perdrix tout soie ciel, chamarré
Organdi imprimé riche, soieries diverses;
Un assortiment de marchandises pour l'usage des familles, des plus complets que l'on puisse trouver dans une seule maison, qu'ils tiennent à vendre à bas prix.

U. LAROUSSINI & Co., Maison-Rouge, No 1, vis-à-vis le marché aux légumes, encoignure Royale et Hôpital, et encoignure Poydras et Baronne, Carrollton Store Block. 21fev—1m

ORGANDIES ET JACONATS français de 20 à 25 cents la yarde, do do anglais de 10 à 12½ c. la yarde, et une grande variété de marchandises de modes et d'habitans pour être vendues à des prix au-dessous de ceux des autres magasins de cette ville. Les personnes qui auront à faire des achats, pourront se convaincre de ce fait en venant examiner le grand assortiment de marchandises sèches de la

Maison Rouge,
Entre les deux marchés.
14fev JOS. N. ROBERT & CO.

Avis aux planteurs.

A VENDRE à bon marché, une machine à vapeur et moulin de la manufacture de David Gridy, (Fayette Works), dont on ne s'est servi que pour une roulaison.

Cylindre de onze pouces et trois pieds et demi de stroke, deux bouilloires de vingt-six pieds de long et trente-deux pouces de diamètre.

Moulin trois pieds et demi de long et vingt-quatre pouces de diamètre.

Pour les conditions, s'adresser à
HOGAN & TUREAUD,
13 fev—3m encoignure Douane et Levée

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.—Loiso & Silvestre viennent de recevoir de France et d'Angleterre, par les navires Emperor, Astracan, Radius & Richard Alsop.

Chapeaux de paille.

6 caisses chapeaux de paille assortis, pr homme
2 do do montagne do
3 do do assortis pour cadets,
2 do do pour enfants,
6 do chapeaux de paille pour femmes, coupe nouvelle.

Mousselines.

3 caisses bishop lawns,
2 do book muslins,
2 do tartalane rayée,
3 do mousselines à carreaux,
4 do broderies, cols et pèlerines,
1 do Gaze du Nord,
1 do toile de Canton,
5 malles mouchoirs madras fins,
1 caisse rubans de gaze,
3 do tapis de table, couleurs et grandeurs assortis.

Couvertures.

25 balles couvertures à nègres 3 points.

Eaux-de-vies et Vins.

150 demi-quarts et huitièmes eau-de-vie Alex. Seignette, pâle et coloré, 4me preuve, sous les clefs de la Douane. 3iv

15000 LIVRES Chlorure de Chaux, première qualité, à vendre par
J. DUCLOUX, Pharmacien,
rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis à vis le marché du port.
De plus, 4,000 livres qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics.
6 sep—a

MAISON A LOUER — Très convenable pour une pension bourgeoise, encoignure Natchez et Tchoupitoulas. Pour les conditions qui sont avantageuses, s'adresser à
H. BONNABEL,
8 fev Droguiste, même maison

A LOUER—Le nouveau magasin en briques et à trois étages, situé rue de la Nouvelle Levée, entre Crossman et Canal.

AUSSI—La maison à trois étages, en briques située rue de Conti, No. 183, très convenable pour une grande famille.

Prix très modérés, et possession immédiate. S'adresser à Fco PUIG Y PUIG
21jv—1m 28, Commune

670,000 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et des meilleures marques, telles que, Cabanas, Lord Wellington, Hillide, Dos Hermanos, Villata, Fragancia, Conill, Liz de Oro, Perfeccion, San Roman, Cobden, Figaro, Nereyda, Ambrosia, Empress, Favorita, Fortuna, Conquista de Mejico, Fray Gerundio, etc., à vendre par D. BORNIO Jr.,
11janv 34, rue Gravier.

VENTES DE CE JOUR.

Succession de Louis Charles Marie, comte de Gaalon.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le jeudi 27 février 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, à la requête de M. Martin Hoye, exécuteur testamentaire de la succession de feu Louis Charles Marie, comte de Gaalon, et en vertu d'un jugement de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, rendu le 24 janvier 1851 et signé le 18 janvier 1851.

Les propriétés ci-après décrites appartenant à la succession, savoir :

Un lot de terre situé dans l'ilet compris entre les rues des Remparts, Ste Anne, Dumaine et St Claude, ayant 31 pieds de face à la rue des Remparts, sur 150 pieds de profondeur, sur lequel se trouvent construites 1o. une maison en briques et à étage, de quatre appartements au rez de chaussée, galerie vitrée et office, et de quatre appartements au premier, galerie vitrée et cabinet; 2o. une bâtisse à étage et en briques, dans le fond de la cour composée de deux grandes chambres au rez de chaussée servant d'écurie, chambre à repasser, &c, et de deux autres grandes pièces au premier; 3o. une autre bâtisse sur un des côtés de la cour, de quatre appartements en bas et de quatre appartements en haut, avec cour carrelée, latrines, hydrants, &c, et 71 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, assises sur ladite propriété.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $2551 dues à la Banque des Citoyens pour prêt sur actions échéant le 1er juin 1851 et renouvelable aux termes de sa charte; et la différence entre cette somme et celle à laquelle sera adjugée la propriété, devra être payée ¼ comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Cette propriété est louée à bail pour un an à dater du 1er octobre 1850 pour $780 payables $65 par mois, avec privilège accordé au locataire de renouveler ledit bail aux mêmes conditions, pour une seconde année.

Un lot de terre face à la rue de la Levée, dans la 3me Municipalité, entre les rues de l'Esplanade et des Champs Elysées, ayant, mesure américaine, 17 pieds de face au chemin public, sur 123 pieds 1 pouce de profondeur du côté de la rue de l'Esplanade, 127 pieds 8 pouces 4 lignes du côté de la rue des Champs Elysées et 17 pieds 7 pouces 4 lignes dans le fond; ensemble une maison en briques à 2 étages et mansardes, composée d'un magasin au rez de chaussée, trois chambres au premier, trois au second étage et les mansardes, une cuisine en briques et à étages, &c, et 100 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, assises sur ladite propriété.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $3038 40, dues à la Banque des Citoyens, pour prêt sur actions échéant le 1er novembre 1851 et renouvelable aux termes de sa charte; 2o. l'acquéreur assumera aussi le paiement de cinq billets se montant ensemble à la somme de $1562 52, payables le 17 octobre 1851, lesquels billets porteront 8 p. 0/0 d'intérêt en cas de non paiement à échéance, et la différence entre ces deux sommes réunies et celle à laquelle sera adjugée la propriété devra être payée ¼ comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Cette propriété est louée à bail pour cinq années à dater du 1er août 1849, pour la somme annuelle de $1000, payables à la fin de chaque mois.

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, rue Tremé, entre les rues du Bayou et Ursulines, côté Nord, mesurant un pied français 32 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Tremé, 65 pieds 5 pouces et demi de profondeur d'un côté, 61 pieds 1 pouce de profondeur de l'autre côté et 35 pieds 9 pouces sur la ligne du fond; ensemble une maison en bois de quatre appartements et cuisine haute en bois de 10 chambres; ensemble 26 actions de la Banque des Citoyens assises sur ladite propriété.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $930, dues à la Banque des Citoyens pour prêt sur actions, échéant le 1er novembre 1851 et renouvelable aux termes de sa charte, et la différence entre cette somme et celle à laquelle sera adjugée la propriété, devra être payée ¼ comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Un lot de terre ayant 63 pieds 5 pouces de face à la rue Colombus, sur environ 75 pieds de profondeur, entre les rues Villere et Plauché, ce terrain est entouré.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $500 payable le 30 avril 1851, laquelle somme portera 8 p. 0/0 d'intérêt en cas de non paiement à son échéance, et la balance devra être payée ¼ comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Un lot de terre situé rue des Ursulines dans l'ilet compris entre les rues Condé, Levée, des Ursulines et St-Philippe, mesurant 20 pieds de face à la rue des Ursulines, 71 pieds 3 pouces de profondeur du côté de la rue de la Levée, 47 pieds 6 pouces sur la ligne limitrophe à la propriété Pedesclaux; à cette distance, s'ouvrant vers la rue Condé de 13 pieds et de la courant vers le fond 23 pieds 9 pouces, et 23 pieds sur la ligne du fond; ensemble une maison en brique couverte en ardoises, ayant un magasin au rez de chaussée, deux appartements au premier, deux autres dans le grenier, cuisine en briques couverte en ardoises, de deux pièces en bas et de deux en haut, le corridor conduisant de la rue à la cour en commun avec la propriété voisine, et 75 actions de la Banque des Citoyens assises sur ladite propriété.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'une somme de $2150 due à la Banque des Citoyens pour prêt sur actions [illegible] et la différence entre cette somme et celle à laquelle sera adjugée la propriété devra être payée [illegible] comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Un lot de terre situé dans l'ilet formé par les rues Plauché, côté Nord, entre les rues Columbus et Kerlerec, [illegible]

Conditions—L'acquéreur fournira sept billets chacun de la somme de $500 payables respectivement dans tout mars 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856 et 1857 et la balance devra être payée un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Six lots de terre situés au faubourg Tremé, dans l'ilet compris entre les rues Rochelaire, d'Orgenois, du Quartier et de l'Esplanade, [illegible]

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Un lot de terre formant encoignure aux rues de l'Histoire et Plauché, mesurant 37 pieds 6 lignes de face à la rue de l'Histoire, sur 100 pieds de profondeur [illegible]

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12, et 18 mois de crédit.

Un lot de terre situé au faubourg Tréhie, faisant encoignure [illegible]

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit.

Un lot de terre situé à Mandeville, de l'autre bord du lac Pontchartrain dans la paroisse St-Tammany, [illegible]

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, le tout en billets, [illegible]

Tous billets fournis par les acheteurs et revenus de paiement portera par eux les pesés [illegible]

Les plans des susdites propriétés seront déposés à la susdite Bourse quinze jours avant la vente.

Les actes de vente se passeront pardevant O. de Armas, notaire public. 23 jan—25, 10, 20, 27

Succession de Peter Peterson.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, le samedi 1 mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis—En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 22 janvier 1851, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir :

Trois lots de terre situés à Lafayette paroisse de Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Plaquemines, Josephine et Erytanee, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2 et 3 au dit ilet, le plan desquels lots sera exposé à la Bourse le jour de la vente.

Le lot No 1 mesure 37 pieds 3 pouces de face à la rue Plaquemines, sur 63 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur.

Le lot No 2 mesure 33 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine, sur 90 pieds 7 pouces 5 ½ lignes de profondeur, et face à la rue Plaquemines, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites.

Le lot No 3 mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine, sur 90 pieds 7 pouces 5 ½ lignes de profondeur, ensemble les bâtisses et améliorations qui y sont construites.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement, lesquels billets porteront 8 pour cent d'intérêt en cas de non paiement à échéance. L'acquéreur sera assurer les bâtisses érigées sur les dits lots de terre et l'assurance en sera transférée au vendeur jusqu'au paiement définitif des dits billets.

Les actes de vente par devant O. Drouet, notaire public. 29 janv—14 fev—1er mars

SAVON ITALIEN MEDICINAL, DE GOURAUD.

LA langue est impuissante à rendre la dixième partie des propriétés merveilleuses de ce savon. L'approbation publique a établi sa supériorité d'une manière irrévocable, au-dessus de toute contestation. Son efficacité est reconnue partout pour la guérison des taches de rousseur, du hâle, de la pâleur, des boutons, dartres et ulcères, même les plus invétérés et les plus tenaces, des vers de l'épiderme et des autres maladies de la peau. Outre ces qualités, c'est aussi le meilleur savon à barbe que l'on puisse employer.

La POUDRE SUBTILE de Gouraud, pour faire tomber les poils sur n'importe quelle partie du corps, se recommande également.

Le Restaurateur de la chevelure ou VERNIS CIRCASSIEN de Gouraud, est une admirable préparation qui prévient la chute des cheveux, en favorise la croissance et donne aux plus rudes le moelleux de la soie. Prix de la bouteille, 25 cents.

La Teinture Liquide de Gouraud change sur le champ les cheveux rouges ou gris en cheveux d'un noir lustré ou du plus beau châtain.

Le Rouge Liquide de Gouraud rend aux lèvres et aux joues pâles une admirable teinte vermeille, que le frottement même ne peut leur enlever.

Le Blanc de Lys, de Gouraud est sans égal pour les teints âcres, rouges et trop hauts en couleur.

Les préparations du docteur Félix Gouraud ne se trouvent, véritables, que chez son unique agent G. PARGUE,
Magasin de nouveautés, No 26, rue St-Charles, sous le Verandah. 28 janv—3m

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE
Boulangerie des Etats-Unis.

DANS le but d'accommoder nos pratiques et le public, nous avons ouvert une succursale de notre boulangerie au No 12, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville. On y trouvera constamment d'excellent pain et le biscuit de tous genres, pour lesquels notre boulangerie est si renommée.

Reconnaissant du patronage libéral qui nous a été accordé jusqu'à ce jour, nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation.
J. H. DURRUTY & Co, 241, rue Julie.

N. B. Les fonderies, restaurants et familles peuvent toujours se fournir à la boulangerie de Coke supérieur, à 40 cents le baril, délivré à domicile.
3dec—3m H. D. & Cie.

A LOUER.—Les bas ou le tout du magasin No 3, rue Front, entre les rues Canal et Crossman, vis-à-vis le débarcadère des bateaux à vapeur. S'adresser aux occupants actuels
LABORDE & XIQUES,
17 janv 3 Front Levée.

A LOUER, avec ou sans bail.—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4dec

A Louer présentement.

La jolie Maison à 2 étages, rue des Ursulines, No 231, bien aérée et ayant une belle cour.

S'adresser à Mme Senecal, No 179, rue Bienville. 3déc

A LOUER—Possession pouvant en être donnée immédiatement :

Une belle maison à trois étages, avec logements pour domestiques, et une cour spacieuse, le tout en parfait état; la dite maison située rue de l'Esplanade, No 77, 1re municipalité. G M LUCAS,
Pour les conditions, s'adresser à
21fev 30, Bienville

VENTES DE CE JOUR.

Trois Terrains très précieux formant l'encoignure des rues St-Philippe et Johnson, vendus en bloc et séparément.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

JEUDI 27 février 1851, à midi, il sera vendu, sans réserve, à la Bourse St-Louis :

Trois lots de terre formant l'encoignure des rues Johnson et St-Philippe et mesurant ensemble 90 pieds de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur irrégulière de 171 pieds ou plus, conformément au plan exposé à la Bourse St-Louis. Les bâtisses qui s'y trouvent seront vendues avec le terrain, qui est entouré de clôtures et payées.

Conditions—L'acquéreur assumera les paiements de trois billets de $343 33 1/3 chacun, dûs, le premier, le 14 juin 1851, le second, le 14 décembre 1851 et le dernier le 14 juin 1852, la balance comptant.

L'acte de vente par devant P. E. Laresch, notaire public. 22 fev

Grande maison en briques à trois étages sur la rue du Canal—Maison basse en briques, de grande valeur, sur la rue St-Louis—Trois maisons en briques rue St-Philippe—Maison de résidence dans le faubourg Tremé.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI, 27 février 1851, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Baronne et Carondelet, mesurant 21 pieds ou plus sur la rue du Canal, sur une profondeur de 140 pieds ou plus, et ouvrant sur la ligne du fond. Ensemble une très belle maison en briques à trois étages No 123, contenant six pièces, galeries, corridors, etc., cuisine en briques à deux étages, contenant six pièces, un magasin, une cuve, hydrants, etc. etc.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Bourgogne, Dauphine et Conti, mesurant environ 64 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de plus de 127 pieds. Ensemble la belle maison en briques portant le No 153, contenant quatre grandes chambres, deux cabinets, galerie. Le grenier est divisé de manière à y avoir des appartements. Cuisine haute en brique, contenant six pièces. Aussi une autre bâtisse en brique contenant deux pièces, etc, cuve, latrines, hydrants, etc, cour carrelée, jardin, ect. Les murs de la maison ont été construits pour supporter un autre étage. Il y a de chaque côté de la maison un corridor de douze pieds.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines, mesurant environ 66 pieds ou plus de face à la rue St-Philippe, sur une profondeur de 96 pieds ou plus—Ensemble une grande maison basse en briques, contenant 12 chambres, cuisines, etc. etc; le tout divisé et loué à trois locataires.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Tremé et Marais, mesurant 32 pieds ou plus de face à la rue Tremé, sur une profondeur de 127 pieds ou plus—Ensemble une jolie maison, No 53, contenant quatre chambres, etc. cuisine haute contenant six pièces, latrines, etc, etc.

Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Conti, St-Louis, Marais et Villeré, mesurant 44 pieds ou plus de face à la rue Marais, sur une profondeur de 64 pieds—Ensemble la maison en bois, Nos 67 et 69, contenant quatre pièces, une galerie dans le fond, etc, latrines, etc, etc. Le tout conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dites propriétés.

Lesdits billets porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an, du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente pardevant T. Guyol, notaire public. 19 fév

Grand terrain pour une belle résidence, situé rue St-Philippe, Faubourg Tremé.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

JEUDI 27 février 1851, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis :

Un très beau lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Tremé, Marais, St-Philippe et Dumaine, mesurant 38 pieds et plus de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 127 pieds et plus; ensemble avec la cuisine en bois, &c., &c., conformément au plan déposé à la Bourse St-Louis.

Conditions—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur le dit terrain.

L'acte de vente par devant J. Agaisse, notaire public. 22 fev

Vente péremptoire de propriétés améliorées, esclaves, charrettes, chevaux, comestibles, meubles, &c.

PAR MORPHY & NEVIUS.
WM DALTON, Encanteur.

JEUDI, 27 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin de J Michel de Perigueux, à Lafayette, rue Ste Mary, en face du marché de la rue des Magasins,

1—Le contenu d'un magasin de comestibles;
2—Des bogueys, charrettes et chevaux;
3—Des meubles de maison;
4—VICTOR, mulâtre d'environ 17 ans, bon conducteur et domestique de maison.
5—MARY, négresse d'environ 28 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et servante de maison.

Aussi—Un grand lot de vins et liqueurs de choix.

ET A MIDI

UN LOT DE TERRE situé rue St Mary, entre les rues Live Oak et Magasins, avec toutes les constructions qui s'y trouvent, consistant en une maison à deux étages, en bois, avec cuisine.

AUSSI—Une bâtisse à deux étages dans la cour, ayant quatre chambres, galerie et cuisine dans chaque chambre. Le terrain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue St Mary, 147 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur à la ligne supérieure, 146 pouces 3 lignes à la ligne inférieure, et 31 pieds 11 pouces 7 lignes de large dans le fond.

Conditions—Comptant. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire dans ledit magasin. 19fv—6

Succession de John McDonough.

LES personnes devant à la succession McDonough sont requises de payer entre les mains des exécuteurs de la dite succession, et celles qui ont des réclamations contre la même succession sont invitées à les présenter au bureau des exécuteurs, encoignure des rues Douane et Royale.

C. Roselius,
F. B. D'Aquin,
Wm E. Leverich, } Exécuteurs
A. D. Crossman, } Testamentaires.
J. Spear Smith.
16 janv

AVIS—Les personnes qui désirent louer quelque propriété appartenant à la succession de feu John McDonough, sont invitées à s'adresser par écrit aux exécuteurs testamentaires et à déposer leurs demandes au Bureau, encoignure des rues Douane et Royale, en devant Banque de l'Union.
C. ROSELIUS, W. E. LEVERICH
F. B. D'AQUIN, A. D. CROSSMAN
2nov Exécuteurs Testamentaires.

LE soussigné offre à vendre en magasin, provenant des derniers arrivages, savoir :
100 barriques vin vieux St Julien Médoc pour familles,

50	do	do	Château Margaux,
50	do	do	Château Lafitte,
20	do	do	St Estephe,
60	do	do	Montferrand,
30	do	do	St Julien,
15	demi	do	Château Margaux,
90	barils vin blanc Haut Sauterne,		
20	do		Haut Barsac,
10	quarts pipes cognac Castillon,		
10	do	do	Dussault,
200	caisses vin vieux Château Margaux,		
150	do	do	Lafitte,
100	do	do	Latour;

Et un assortiment complet de liqueurs et autres articles d'importation.
A. DUPUCH, 77, rue St-Louis,
1 janv entre Royale et Bourbon.

Paratonnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne coûter qu'un QUART de tout autre genre, à vendre par
J. MASPEREAU & Co,
10 sep 25, rue Condé Agents pour l'Inventeur.

ARM. Z. CAVELIER L. F. MAXENT.
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A & Z Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C.C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN magasin et à vendre à bon marché pour clore des factures.

140	barriques vin rouge C C Quinsac,		
32	do	do	chateau St-Denis;
25	do	do	Haut Talence;
4	do	do	Margaux,
3	do	do	St-Julien,
8	do	vin blanc Haut Barsac;	
5	do	do	Pouilensac, 4 demi do do;
53	do	do	Haut Barsac et Haut Sauterne
52	caisses vin rouge St-Estephe Medoc.		

CAVELIER & MAXENT,
6 jan rue Royale No 169

VIN EN CAISSES—3000 caisses vin des marques suivantes Haut Talence 1846, 1847, St-Emilion 1844, 1846, St-Julien Médoc, Margaux Médoc, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
21 fev 31, Vieille Levée

VIN en Barriques—60 barriques vin St-Julien et St-Estèphe bon vin de famille, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24fev 31 Vieille Levée

VIN BLANC—60 barils vin blanc qualité supérieure, sous les clés de la Douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24 iv 31 Vieille Levée

PORTO F. DURAND—30 quarts porto de la marque bien connue F Durand, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par
24 fv J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes genièvre Anchor Brand, dernièrement arrivé, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par J & J TARDOS,
24 fev 31 Vieille Levée

SARDINES—7,000 caisses sardines marques Camus et Delfie & Co, à vendre par
24 fev J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

PRUNES—60 caisses prunes en jarres, qualité supérieure, en magasin et à vendre par
24 fev J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—60 barriques vin Montferrand, en débarquement du navire Abbott Lord, venant de Bordeaux, à vendre par
23 fev J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

COGNAC—500 futailles des marques bien connues Jean Louis 1811, Maglory 1844, Otard, Dupuy 1846, A de Mondon, A L Bleville, J J Durand, 1840, 1844, 1845, 1840, 1847, 1848, 1849, J Eraud, John Durand & Co, LaRochelle, sous les clés de la douane et ayant droit au drawback, à vendre par
24 fev J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

PRUNES—25 caisses prunes en pobans, en débarquement du navire Abbott Lord, de Bordeaux, à vendre par J & J TARDOS,
24 fev No 31, Vieille Levée

COGNAC—14 demi et 16 quarts pipes John Durand & Co, La Rochelle; 10 demi pipes Maglory, vieux cognac 1834, en débarquement du navire Abbott Lord, de Bordeaux, à vendre par
24 fev J & J TARDOS, 31, Vieille Levée

WHISKEY—100 barils rectifié extra, à vendre par DUNBAR & BUCHANAN,
4fev 22, rue Gravier

Dépôt d'Eau de Cologne en qualité supérieure à tout ce qui a été présenté sur la place.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, offre à vendre au dessous des prix de Paris de l'eau de Cologne, qualité supérieure en litres, demi litres, quart et huitième de litre, ainsi qu'en rouleaux et en boîtes.
Bonne qualité à 28 *degrés* $1 50 le gallon;
Surfine qualité 30 " $2 50 le gallon;
Avec ces qualités d'eau de Cologne, les marchands de la campagne et de la ville peuvent contenter leurs acheteurs et faire encore un très beau bénéfice. 4 fev

EAU DE VIE fine de Cognac—
3 demi pipes } eau de vie Cognac,
13 quarts do } Bisquit Trieoche & Co, 1842,
18 quarts do } supérieur fine Champagne,
25 huit. do } Celebrated brandy wine, 1815,
demi pipes Union Brand,
5 quarts do Chatouet jeune, Rochelle, sous les clefs de la Douane, en magasin et à vendre par
A. CARRIERE,
17fv 25, Vieille Levée.

CHAMPAGNE de Divel Peuvel (Avize) :
43 paniers champagne Grand Sillery mousseux,
50 do do Anchor Brand, 1re qualité,
26 do do 24/2 bout. do
En magasin et à vendre par
17fv A CARRIERE, 25, Vieille Levée.

Gaz Portatif pour Lampes " VINCENT."

LES soussignés font savoir au public qu'ils se sont décidés à composer ce Gaz, à cause de sa grande demande, et qu'ils en auront toujours en leur établissement à vendre—à 75 cents le gallon.
SS. MASPEREAU & Co,
30juin No 22, rue Condé.

Chaudières à sucre du Tennessee.
Fonderie de Stacker.

UN assortiment complet ainsi que cinq bouches à barres à grilles de cette célèbre fonderie, toujours en main, et à vendre par
J U LAVILLEBEUVRE,
17fv Seul agent, 188, Carondelet.

VENTES A L'ENCAN.

Meubles—Meubles.
PAR SYKES, HYDE & CO.

VENDREDI, 28 courant, à midi, il sera vendu au No 7, rue Bourbon, vis-à-vis la Synagogue—Le mobilier de la dite bâtisse, consistant en un élégant mobilier de salon en palissandre, tapis d'Ingrain, table à manger à allonges en noyer noir, sideboard, armoires, lavabos, lits, linge de table et chambre, vaisselle, comprenant un magnifique service en porcelaine bleu et or, glaces, candélabres, ustensiles de cuisine.

Aussi :

Un très beau beau piano neuf et un bel instrument avec système en fer, patente de Grovesteen.
Conditions—Comptant. 27fév

Bonne blanchisseuse et repasseuse.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 1er mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, la négresse ADELE, âgée d'environ 27 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et un peu cuisinière, elle est garantie sous tous les rapports, vendue par besoin d'argent.
Conditions—comptant. 27 fev

Propriété rue Bienville.

Résidences de familles dans le faubourg Tremé, vente sans réserve pour opérer un partage.

PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau rue Toulouse, No 54.

IL sera vendu à l'encan le jeudi 6 mars prochain, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve aucune—

Un certain lot de terre situé rue Bienville, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant environ 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 84 pieds; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé, formant l'encoignure des rues Ursulines et Villeré, ayant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur [illegible] pieds de profondeur et face à la rue Villeré, 74 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne opposée et 85 pieds, 7 pouces 6 lignes sur la ligne du fond; ensemble toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Un autre lot de terre situé dans le même faubourg, mesurant (mesure anglaise) 30 pieds de face à la rue des Marais, entre les rues des Ursulines et le Chemin du Bayou, sur une profondeur de 99 pieds environ sur une ligne et 99 pouces environ sur l'autre ligne; ensemble toutes les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur les propriétés.

Les actes de vente pardevant Joseph Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les acheteurs sont priés d'examiner les propriétés. 27 fev

Succession de Hy. Oelkar.
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu, à l'encan, samedi 29 mars, à midi, à l'Arcade de Banks, conformément à un ordre de l'honorable A. M. Buchanan, Juge de la Cinquième Cour de District Judiciaire de la Nouvelle-Orléans, daté du 2 mars 1850,

Les propriétés suivantes appartenant à la succession Henry Oelkar et autres, savoir :

Deux certains lots de terre dans la paroisse Jefferson, faubourg Livaudais, ville Lafayette, l'un portant le No 4, dans l'ilet No 85, mesurant 27 pieds 9 pouces face à la 6eme rue, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; l'autre situé dans le même ilet, mesurant 62 pieds de face, sur 55 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison en bois convenable pour une vacherie.

Conditions—Un tiers comptant, balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété.

Actes de vente par devant N. Lisbony, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 fev4,en30j

Vente positive de 14 lots de terre propres à bâtir, situés dans le faubourg Tremé.

PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

IL sera vendu à l'encan le vendredi, 28 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, pour clore une société—

1o—Dix lots de terre contigus, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Orléans et Ste-Anne, désignés par les Nos de 1 à 10 inclusivement.

2o—Deux lots de terre dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, St-Philippe et Chemin du Bayou, désignés par les Nos 21 et 22.

3o—Un lot de terre faubourg Pontchartrain, faisant face à la grande route, deux ilets près de la rue de l'Esplanade.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit.

4o—Un lot de terre désigné par le numéro 8, borné par les rues Première, St Jean, St-Philippe et le Bayou St Jean, et faisant face à deux rues.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $30 66 2/3 du 19 septembre 1851, et la balance un quart comptant et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois.

5o—Cinq lots de terre situés à Mandeville, désignés par les Nos 145, 146, 147, 148 et 149.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

Les plans sont maintenant exposés à la Bourse St-Louis.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Cette vente sera faite sans réserve aucune.
24 fev—4

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 28 courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks,

Le brick Baltimore EXCELLENT, du port de 160 tonneaux, portant 600 barils, doublé en cuivre et ayant sa voiture et ses gréements neufs, il est entièrement équipé, et ne tire que 7 ½ pieds lorsqu'il est chargé.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à six mois de crédit en billets endossés. On peut voir ce brick en face du poteau 5 de la Seconde Municipalité. 25fev—4

Vente positive de propriétés de valeur situées rue St-Charles, Hevia, Carondelet, Tchoupitoulas, Poydras et Cio, à un long crédit pour régler une succession.

PAR J. A. BEARD.

SAMEDI 8 mars, à midi, il sera vendu à un long crédit, à l'Arcade Banks, les propriétés suivantes, pour régler une succession.

Lot No 6, rue St Charles entre les rues Julia et Girod, avec une bâtisse et dépendances, dans le fond, divisée en deux corps de logis et convenable pour une résidence.

Lot No. 9, rue Hevia, entre les rues Carondelet et Baronne, avec une bâtisse en bois, à deux étages, endommagée par le feu, et les lots 7 et 8 joignant la propriété ci-dessus, avec une maison en bois à un étage endommagée par le feu.

Les lots Nos 1 et 2, rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod, avec un bloc de trois maisons en bois et cuisines endommagées par le feu.

Lots Nos 2 et 3, rue Poydras, après l'encoignure et près du marché Poydras.

Lots Nos 4 et 5, rue Tchoupitoulas, entre Gaiennie et Fizette et près du marché Ste Marie.

Lot No 4, rue Bacchus, entre les rues Calliope et Clio, et les lots 5 et 6, rue Clio, entre Apollon et Nayades, adjacent à l'église épiscopale allemande.

Un lot de terre à Huntsville et deux lots formant l'encoignure du Shell-road et de l'avenue du Canal.

Conditions—Un cinquième comptant, un cinquième à six mois et la balance à un, deux et trois ans, en billets satisfaisants, portant six pour cent intérêt et hypothèque jusqu'à final paiement.

Les actes de vente pardevant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 fev—11

Vente par catalogue de verrerie de Boston et de la Compagnie Sandwich.
PAR SYKES, HYDE & CO.

MERCREDI 5 mars, à dix heures et demie, il sera vendu, à leur magasin d'encan, No. 51, rue des Magasins, un assortiment complet de verrerie pour le commerce.

70 colis lampes et lanternes manufacturées par les Compagnies de Boston et Sandwich.

Conditions—$100 comptant, $100 à $300, 90 jours, au-dessus de $300 six mois, en billets de ville à satisfaction.

Les catalogues et les échantillons seront prêts plusieurs jours avant la vente. Le commerce est invité à examiner ces marchandises.
Vente positive. 24 fev

Succession de Joseph Pidot.
PAR BONNEVAL & BENIT.
Bureau No 54, rue Toulouse.

EN vertu d'un ordre de l'honorable T. H. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 février 1851, il sera vendu à l'encan le lundi, 3 mars 1851, à dix heures du matin, rue Franklin, entre les rues St-Louis et Toulouse :

Un lot linge de corps
Une montre en argent.
Un coffre outils de charpentier.
Conditions—Comptant. 20 fev—20,27,3

EN débarquement du navire Abbot Lord, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés :

8 barriques vin Pauillac Médoc,
32 do do St-Estephe,
310 caisses do St Julien,
15 barils lentilles,
6 caisses moutarde aromatisée,
400 boites et 800 demi boites sardines à l'huile,
200 demi boites sardines au beurre,
500 quarts do sardines à l'huile,
15 caisses prunes sèches.

FERBOS FRERES,
17 fev 247—249, Royale, encoig. Dumaine

FERBOS FRERES,
Nos. 247 et 249, rue Royale, encoig. Dumaine.

ONT constamment dans leurs magasins un grand assortiment de vins fins, liqueurs et comestibles, qu'ils reçoivent directement des lieux de production et qu'ils vendent aux prix les plus modérés.
6fev—3m.

CHAMPAGNE—50 paniers Sillery Grand Mousseux de Krug & Co, en débarquement du navire Radius, à vendre par FERBOS FRERES,
6fev—1m 247 et 249, Royale, enc Dumaine

EN débarquement du steamer Child Harold :
15 tierçons petits jambons de John Shays;
40 douzaines langues fumées do.
A vendre par FERBOS FRERES,
6fév—1m 247—249, Royale, enc Dumaine

GOUYAVE—50 boites de 4 liv. pâte de gouyave;
450 boites de 2 liv. do do;
488 do de 1 liv. do do.
A vendre par FERBOS FRERES,
6fév—1m 247—249, Royale, enc Dumaine

SAUCISSONS—600 liv. saucissons de St-Louis, à vendre par FERBOS FRERES,
6fév 247—249, Royale, enc Dumaine

Graines à Fleurs et de Jardinage.

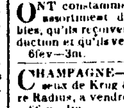

LE soussigné vient de recevoir par le navire Hero, un assortiment de graines de jardinage, comprenant :

Aubergines, Fèves Plates,
Poivre, Squash,
Concombres, Haricots à rames,
Cinq espèces de Maïs, Graines pour oiseaux,
800 pieds Dahlias doubles,
10,000 pieds d'asperges.

Les marchands de la ville et de la campagne pourront s'approvisionner par 100 ou 1000 paquets pour la vente au détail. Aussi : graines en caisses contenant un assortiment complet pour l'usage des plantations.

Graines à fleurs en paquets, contenant vingt variétés.

Ces graines proviennent de la pépinière de S. Maupay, de Philadelphie, et sont garanties sous tous les rapports.
D. MAUPAY, Marchand de Graines,
5 fév 67, rue Gravier, près la rue du Camp.

J MENARD,
181, Vieille Levée, entre Hôpital et Quartier,

VIENT de recevoir par les navires Emperor et Astracan le complément de son assortiment de graines potagères pour le printemps et l'été, un très bel assortiment de graines et oignons de fleurs, 12,000 griffes asperges de Hollande, vignes de sept variétés différentes, groseilliers à grappes, blanc et rouge, pêchers et figuiers de diverses variétés. On trouvera également dans son établissement une grande variété de plantes, arbustes et rosiers, le tout de premier choix. Graines fourragères, luzerne, trèfle rouge, trèfle à mouton, St. Foin, betterave champêtre, carottes fourragères à collet vert, choux à mille têtes, choux Cavellier, choux moëlleux.

Le tout à vendre à des prix très modérés. S'adresser au magasin pour voir la serre. 5 fev

25 PANIERS anisette extrafine Champion,
5 caisses fruits à l'eau de vie do,
5 do cerises do do,
5 do liqueurs extra fines do,
5 do curaçao,
3 do maraschino, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
19fév 103, rue Royale.

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.
A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 25, rue Condé,
16sept Agents pour les manufacturiers

CLOUX—400 barillets assortis, à vendre par
E. JOHNS, 5, Front Levée. 6nov

VENTES DE CE JOUR.

Vente par catalogue de marchandises sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 27 février, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal,

130 colis et lots de marchandises de saison consistant en : mousselines unies de diverses qualités, percale, mousselines et jaconats imprimés, organdies, barèges, Bishop lawns, toile d'Irlande, toile à draps, indiennes françaises, mousselines à rideaux, rideaux brodés, mouchoirs batiste, dentelles, mouchoirs madras, coutils blancs et de fantaisie, fil à coudre, fil en bobines, cotonnades françaises, mousselines à picots blancs et en couleur, drap d'été, alpacca, batiste d'Ecosse, toile du Nord, ginga fil, lustados, gants soie et filet, cravates soie, châles d'été, mouchoirs fantaisie, cotons et écrus, indiennes, &c., &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues et marchandises seront soumis à l'examen des acheteurs de bonne heure le jour de la vente. 25 fev

Marchandises avariées.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 27 février, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, pour le compte de qui il appartiendra—
2 caisses indiennes avariées.
75 pièces ouvré.
Conditions—comptant. 27fev

Oranges et Citrons.
PAR SYKES, HYDE & Co.

AUJOURD'HUI 27, à quatre heures et demie, il sera vendu, sur la Levée, vis à vis le marché à la viande, Première Municipalité,
1500 caisses oranges;
300 do citrons;
En déchargement du brick Carolina, de Palerme.
Conditions—Comptant. 27 fev

Riz—Riz.
PAR SYKES, HYDE & Co.

AUJOURD'HUI 27, à midi, il sera vendu, au No 119, rue Tchoupitoulas, pour le compte de qui il appartiendra :

25 barriques riz de la Caroline, avarié pendant le voyage d'importation.
Conditions—Comptant.

Immédiatement après, au No 61, rue de la Commune :

20 barriques riz de la Caroline légèrement avarié pendant le voyage d'importation.
Conditions—Comptant. 27 fév

Ombrelles soie.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 27 février, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal :
Une facture OMBRELLES soie, haute nouveauté. 25fév

Propriétés de valeur dans la Deuxième Municipalité, sans réserve, et vente positive.

PAR ANTHONY FERNANDEZ,
Bureau, No 59, rue Toulouse.

JEUDI prochain, 27 du courant, à l'Arcade de Banks, il sera positivement vendu les propriétés suivantes, pour CAUSE DE DEPART.

1o—Un terrain situé rue St Jean-Baptiste, portant le No 30, entre les rues Lacourse et Oranger, mesurant soixante pieds de face à la rue St Jean Baptiste sur une profondeur de cent vingt pieds mesure française, il y a sur ledit terrain une maison de quatre appartements, cuisine, jardin, puits, &c.

2o—Un autre terrain à côté, mesurant trente pieds de face à la même rue St Jean-Baptiste, entre les rues Lacourse et Oranger, sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, avec une maison de quatre appartements, cuisine, &c, louée trente piastres par mois, portant le No 21. Ces maisons sont assurées, et à l'expiration des polices d'assurances les acheteurs seront obligés de faire assurer lesdites maisons pour la même somme et transférer lesdites polices d'assurances aux porteurs des billets desdites propriétés. Le tout d'après un plan qui sera exposé à l'Arcade de Banks, avant la vente.

Conditions—Un tiers comptant, un tiers à six mois et un tiers à douze mois en billets portant hypothèque avec huit pour cent l'an d'intérêt après échéance, sans pour cela en retarder le paiement.

Les actes de vente pardevant Philippe Lacoste, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20fv

VENTES A L'ENCAN.

Bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi 1er mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis,

La négresse VALICIA, d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et domestique, parlant le français, l'anglais et l'espagnol, garantie sous tous les rapports et vendue par besoin d'argent.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 26 fev

Propriétés de valeur situées dans la Première Municipalité.
Vente sans réserve.
PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu le jeudi, 6 mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

1o—Une propriété, située rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon, consistant en un lot de terre mesurant 26 pieds 7 pouces et demi de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise, ensemble la maison en briques et à trois étages portant le No 94, et autres dépendances; le dit lot de terre désigné par le No 1, sur un plan dressé par L. Surgi, arpenteur, en date du 9 mai 1842.

La dite propriété est sujette à un bail à raison de $1000 par an, lequel bail doit expirer le 1er novembre 1851.

2o—Trois lots de terre dans l'ilet compris entre les rues Bourbon, Toulouse, St-Louis et Dauphine, désignés par les Nos 1, 2 et 3, conformément à un plan dressé le 28 janvier 1851, par L. H. Pilié, voyer, et mesurant, savoir :

Le lot No 1, formant l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 5 lignes face à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, ensemble la maison basse en briques et autres améliorations et bâtisses qui s'y trouvent.

Le lot No 2, attenant au précédent, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 95 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Et le lot No 3, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes entre lignes parallèles, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, assurés par hypothèque, et en cas de non-paiement portant intérêt à raison de huit pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 11 fev

Vente définitive et sans réserve, de belles propriétés à un très long crédit et sans intérêt.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 1er mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité rue St Louis.

Un lot de terre situé rue de Craps, entre les rues Champs-Elysées et la rue des Français, ayant 30 pieds français de face à la rue de Craps, sur 120 pieds de profondeur, ensemble une jolie maison briquetée entre poteaux et couverte en ardoises, portant le No 53, ayant quatre belles pièces au rez de chaussée, galerie vitrée et deux cabinets, deux jolies chambres en haut dans les mansardes, quatre cabinets, cuisine haute couverte en ardoises, de quatre pièces et galerie, deux citernes, cour carrelée, etc. Le tout en parfait état.

Un autre lot de terre situé rue des Français, entre les rues Craps et Amour, mesurant 53 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue des Français, sur 154 pieds 6 pouces 8 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques, ayant deux grandes chambres, deux galeries et deux cabinets, une cuisine de quatre chambres, puits, citernes, etc.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Roman et du Chemin du Bayou, ayant 29 pieds 7 pouces de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds 4 pouces de face à la rue Roman, 113 pieds 11 pouces sur la ligne opposée, 24 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond.

Un lot de terre attenant au précédent, ayant 29 pieds 7 pouces de face au chemin du Bayou, 113 pieds 11 pouces sur la ligne qui le sépare du lot premièrement décrit, 125 pieds 6 pouces sur la ligne opposée et 49 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond, ensemble les terrains et améliorations qui y sont construites, consistant en deux bâtisses en bois.

Trois lots de terre au faubourg Washington. Ils sont face à la rue Mathilde, entre Moraies et Urquhart.

Neuf lots de terre situés au faubourg Tremé, quartier Kernion, 4 lots faisant face à la Grande rue et 5 lots attenants à la profondeur des quatre lots premièrement décrits, lesquels cinq derniers lots font face à la rue Rousseau.

Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets endossés à sa satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes pardevant A. Dreyfous, notaire public.
22 fev—6

ANNONCE D'ENCAN.

LE soussigné ayant formé une société pour la transaction en général des affaires par ENCAN et par COMMISSION, sous la raison de J. L. TAYLOR & CO., sont actuellement prêts à recevoir des consignations dans leur magasin rue de Chartres, No 31, encoignure de la rue Douane.

Ils font des avances libérales, en argent, sur toutes marchandises qui leur sont consignées.

Les ventes hors magasin se feront avec promptitude.

E. G. ESTES, No. 104, William Street, à New-York, et FRANKLIN GREEN Jr., Milk Street, à Boston, sont leurs agents dûment autorisés.
J. L. TAYLOR,
27nov—3m. GARDNER SMITH.

Californie—Californie.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités, telles que poteaux, planches larges et étroites; bordages, planchers embouvetés et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux. DE POUILLY & GAGNET
Vieux Bassin ou au moulin Promenade
6av Carondelet

CIGARES HAVANE—Venant d'arriver par le steamer Falcon, de la Havane—91,100 cigares des meilleures qualités de la Havane, dimensions et marques assorties, à vendre par
J M CABALLERO,
24fév 36 Vieille Levée, entre Douane et Bienville

DIVERS—50 caisses cerises à l'eau de vie.
40 caisses cardines 1/2 et 1/4 boîtes.
150 do cornichons assortis.
100 do morue.
100 paniers huile Plagniol.
100 douzaines baquets peints, à vendre par
24fév E JOHNS, No 5 Front Levée

MALAGA—10 barils vin de Malaga sec.
10 barils vin de Malaga doux, en magasin et à vendre par Fco DE FUENTES & Co,
18fv 22, Vieille Levée

MADERE—6 demi pipes Madère très vieux, qualité supérieure, en magasin et à vendre par
Fco DE FUENTES & Co,
18fv 22, Vieille Levée

SARDINES—12 boites sardines B Guilloux.
2200 demi boites sardines B Guilloux, en magasin et à vendre par
Fco DE FUENTES & Co,
8fv 22, Vieille Levée

CLOUX—2000 barillets, à vendre par
E. J. HART & Co,
20fév 79, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire Astracan, venant du Havre—2 tonneaux fromage de Gruyère, à vendre par J N CURIEN,
28 jan rue du Maine No 32

HUILE—1000 gallons huile de baleine, qualité supérieure, blanchie pour l'hiver, à vendre par
J W STANTON & Co,
15 fev—4 enc Magasins et Lafayette

CAISSES vides—400 caisses, à très bas prix, lots à la convenance des acheteurs, à vendre par THOMAS C. PAYAN & Co,
13 fév—1m 10, rue du Canal

EAU DE VIE de Cognac dans les magasins de la douane—15 futailles eau de vie marque E R Martin, à vendre par
LEOPOLD JEANNET & CO,
11 fev 28, rue St Louis

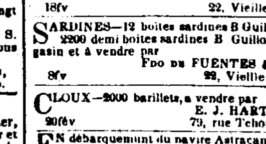

L. PROVOST,
Rue St. Pierre, No 121.

REÇU par le dernier arrivage du Havre, 10,000 Sangsues hongroises, premier choix, à vendre au grand dépôt central de la rue St PIERRE, No 121, entre Bourbon et Dauphine.

10,000 Sangsues hongroises et suédoises, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 16oct—1an

VENTES A L'ENCAN.

Propriétés améliorées dans la 3me Municipalité. Sans Réserve.
PAR J. A. BEARD, Encanteur.

VENDREDI, 28 courant, à la Bourse St Louis, il sera vendu, sans réserve, à midi :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Casacalvo, Clara, Louisa et Clouet: ledit lot mesure 31 pieds 2 pouces face à la rue Casacalvo, par 159 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur. Les améliorations comprennent une maison double en bois avec deux cabinets, cuisine et cabinets, 2 citernes. La bâtisse est neuve et couverte en ardoises; il y a un passage de chaque côté de la maison, les banquettes sont faites et la rue est pavée.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A A Baudoin, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Vente positive. 27fv

Vente remise.
Eau de vie de la Rochelle.
PAR BERNARD TURPIN, *Encanteur.*

VENDREDI, 28 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu à l'encan, sur la Levée, vis à vis la rue St-Philippe :

40 demi pipes eau de vie LaRochelle;
60 quarts do do do
De la marque bien connue "United Proprietors"
En débarquement du navire Abbott Lord, venant de Bordeaux.
Conditions à la vente. 27fv

Linge fait, Chapeaux, Casquettes et Souliers.

PAR J. B. BLACHE & CO.

VENDREDI 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77.

Un assortiment de linge fait comme suit :

Pantalons cotonnades, coutil, gambroon et mérinos noir; habits, redingotes et paletots alpacca et mérinos noir, gilets de satin et de soie et blancs, chemises de dessous et blanches, foulards, cravates soie, bretelles, parapluies, &c. &c.

Aussi—26 caisses souliers et brodequins assortis; un assortiment de chapeaux et casquettes. 27fv

Parfaite blanchisseuse, repasseuse et cuisinière—Vendue pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 1er mars, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis :

La négresse créole AIMÉE, d'environ 23 ans, excellente blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, pleinement garantie et recommandée sous tous les rapports—Cette domestique n'est vendue que parce que son maître part pour Londres.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 27fév

Vente d'une propriété de valeur située dans la Seconde Municipalité.
PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu samedi, 1er mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis :

Un lot de terre situé dans la Seconde Municipalité, compris dans l'ilet borné par les rues Félicité, Liberté, Avenue Fulton et le Canal Gormely, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Félicité, sur 170 pieds de profondeur et mesure aussi 30 pieds de face au Canal Gormely, avec la maison composée de trois appartements, un cabinet, galerie, une cuisine, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse. Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
27 fev—3

Sans réserve.

Magnifiques lots de terre sur la rue du Canal, 1re Municipalité.

PAR J. A. BEARD, Encanteur.

SAMEDI 8 mars, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, les propriétés suivantes :

5 lots de terre dans la 1re municipalité, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Marais et Villeré, suivant un plan dressé par Hedin, voyer. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Canal et Villeré, mesurant 25 pieds 7 pouces face à la rue Canal, par 108 pieds de profondeur sur la rue Villeré, formant l'encoignure des dites rues. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5, mesurant chacun 25 pieds, 6 pouces, 7 lignes face à la rue du Canal, par 108 pieds de profondeur jusqu'à une allée commune de 6 pieds de largeur et sortant sur la rue Villeré.

Conditions de la vente :—La moitié comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés. Si les billets ne sont pas payés à échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent par an.

Actes de vente par devant John Claiborne, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les lots ci-dessus sont parfaitement situés pour des résidences particulières et seront vendus pour clore une succession, sans réserve. 27 fev

Succession d'Auguste Kieffel.
PAR P. E. TRICOU, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 21 février 1851, il sera vendu le mardi, 11 mars 1851, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis,

Le bail passé entre le défunt et J. B. Olivier pour l'étage supérieur d'une maison située rue Royale, entre les rues Orléans et Ste-Anne, ensemble l'usage de la cour et des bâtisses qui en dépendent, le dit bail devant expirer le 1er octobre prochain.

Termes et conditions: L'acquéreur sera tenu de payer le loyer mensuellement. 27 fev—5 et 11m

Succession de James McGuire.
PAR J. A. BEARD, *encanteur.*

SAMEDI, 29 mars, il sera vendu à midi à l'Arcade de Banks, conformément à un ordre de l'honorable George Strawbridge, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, sous date du 3 février 1851, l'esclave FRANK, âgé d'environ 30 ans, jeune mulâtre, bon assistant dans un salon de daguerréotype.

Vendu pour le compte de la succession de James McGuire. Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant A. A. Baudoin, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 fev—4en30

Baux de Maisons et Magasins, avantageusement situés dans la 1re Municipalité.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

SAMEDI prochain 1er mars 1851, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Rotonde de la Bourse St Louis, rue St Louis, entre Royale et Chartres,

1o—Les Baux des trois maisons, neuves situées rue Condé, à partir de l'encoignure Madison jusqu'aux bâtisses de Mme de Pontalba.

2o—Les Baux des deux magasins faisant face à la fois à la rue Gallatin et à la rue de la Levée, Nos 109 et 110, entre Ursulines et Hôpital.

Conditions—Les Baux partiront du 1er mars et seront faits jusqu'au 30 septembre 1853, ou 30 septembre 1855, au choix des preneurs, pour les 5 premiers mois à partir du 1er mars, les billets de vingt pour cent, à cause des mois d'été.

N. B. Les Baux pour lesquels on sera tenu de fournir caution, seront réglés en billets payables mensuellement. 25fv

Vente de Syndics.
PAR BERNARD TURPIN, ENCANTEUR.
4me Cour de District.—No 4205.
J B Olivier vs ses Créanciers.

LUNDI 3 mars 1851, à 10 heures, il sera vendu à l'encan, à l'encoignure des rues Orléans et Dauphine, les marchandises suivantes, abandonnées par le failli à ses créanciers.

Savoir: Eau de vie, vins, huiles, liqueurs, dames-jeannes vides, sucre, café, &c. &c. d'après les catalogues qui seront délivrés au moment de la vente.

AUSSI—Deux chevaux, deux charrettes à vin, avec harnais,—ainsi que le fond de la maison.

Le même jour à 4 heures 1/2, au magasin No 141, rue Bourbon, entre St Louis et Toulouse,
67 barriques vin de Bordeaux.
Conditions—Comptant. 19fv

Vente à crédit, d'un atelier de choix, composé de 104 esclaves élevés à la culture du sucre et du coton.

PAR J. A. BEARD, *Encanteur.*

JEUDI, 13 mars 1851, et le jour suivant, à midi, à l'Arcade de Banks, il sera vendu à l'encan, 104 esclaves de choix, travailleurs acclimatés et élevés dans cet Etat, savoir

1—Bill Cook, 35 ans, ingénieur et nègre de champ ayant une hernie.
2—Andrew, 35 ans, nègre de champ.
3—Old Isaac, 60 ans, nègre de moulin.
4—Billy, 40 ans, charretier et palefrenier.
5—Hardy, 30 ans, nègre de champ
6—Jeffry, 20 ans, [illegible]
7—Lanzo, 25 ans, bouvier et nègre de champ
8—Ben, 28 ans, nègre de champ.
9—Syrus, 35 ans, nègre de champ.
10—Old Peter, 55 ans, nègre de moulin.
11—Aaron, 6 ans, nègre de champ
12—Levi, 18 ans, nègre de champ
13—Big Sam, 25 ans, nègre de champ
14—Ham, 35 ans, charpentier de gros ouvrages, ayant une hernie
15—Hardy, 45 ans, charretier et journalier
16—Walter, 40 ans, jardinier et nègre de champ.
17—Isaac, 25 ans, nègre de champ.
18—Washington, 25 ans, nègre de champ.
19—Jim Stoves, 30 ans, nègre de champ
20—Dave, 40 ans, nègre de champ.
21—Young Ed, 35 ans, nègre de champ et de moulin à scie.
22—Giles 45 ans, nègre de champ et scieur de long.
23—Harry, 22 ans, nègre de champ.
24—Daniel, 25 ans, mouleur de briques, domestique
25—Isam, 30 ans, do.
26—Will Kerr, 45 ans, do et charretier.
27—Wilson, 22 ans, do.
28—Nathan, 25 ans, nègre de champ.
29—Nobbin, 23 ans, nègre de champ.
30—Salomon, 25 ans, nègre de champ,
31—Yellow Joe, 18 ans, do.
32—Hilliard, 25 ans, nègre de do clarificateur
33—Braxon, 13 " do do;
34—Sam, 15 " do do;
35—Willis, 13 " do do;
36—Peter, 18 " do do;

Femmes et jeunes Filles:

37—Sally, 22 ans, négresse de Champ.
38—Quency, 35 " do do
39—Silvey, 25 " do do
40—Sibby, 40 " do do
41—Biddy, 35 " do do
42—Adeline, 20 " do do
43—Buddy, 25 " do do
44—Sarah, 30 " do do
45—James, 25 " do do
46—Vénus, 41 " do do
47—Bechy, 25 " do do
48—Lettey, 40 " do do
49—Chanty, 25 " do do
50—Marie, 25 " do do
51—Philis, 40 " do do
52—Little Tempa, 19 ans do do
53—Charlot, 30 " do do
54—Charney, 40 " do do
55—Jenny, 3[illegible] " do do
56—Nancy, 30 " do do
57—Judy, 19 " do do
58—Marianne, 45 " do do
59—Peggy, 45 " do do
60—Elisabeth, 16 " do do
61—Azaline, 16 " do do
62—Lila, 14 " do do
63—Penny, 35 " do do
64—Zelohy, 35 " do do
65—W Disy, 25 " do do
66—Old Lucy, 60 ans, gardienne d'enfants,
67—Maninde, 16 ans, négresse de champ,
68—Emilie, 13 ans, do do,
69—Ledy, 40 ans, gardienne d'enfants,
70—Linsy, 17 ans, négresse de champ.

FEMMES AVEC LEURS ENFANS.

71—Charely, 35 ans, négresse de champ et cuisinière avec sa fille,
72—Elmira, 33 ans, négresse de champ, avec 1 enfant,
73—Big Jimpa, 23 ans, négresse de champ, avec 2 enfants,
74—Emeline, 33 ans, négresse de champ, et 3 enfants, savoir Milly, 8 ans, Cyrus, 6 ans, Emelie, 3 ans,
75—Little Disey, 30 ans, négresse de champ, avec son fils Basile, âgé de dix ans,
76—Abby, 20 ans, négresse de champ, avec deux enfants, Nancy, 6 ans, Dove, 3 ans,
77—Sarah, 35 ans, négresse de champ, avec son fils Aleck, 9 ans,
78—Malvina, 28 ans, négresse de champ, avec 2 enfants, Elie, 7 ans, Amy, 7 ans,
79—Annette, 25 ans, négresse de champ, avec ses 3 enfants, Lucinda 14 ans, Gille 3 ans, Sam, 5 ans,
80—Frances, 20 ans, négresse de champ, et deux enfants, Isaac 5 ans, Nancy, 2 ans,
81—Big Disy, 38 ans, négresse de champ, et 2 enfants, Boy—ans, Chéri, 11 ans,
82—Pleasant, 30 ans, négresse de champ, et son fils de 8 ans,
83—Patsy, 18 ans, négresse de champ, et un enfant.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un an de crédit, en billets portant hypothèque si on le désire, et intérêt du jour de la vente à l'échéance, à raison de 8 pour cent par an. Les billets ou mandats devront être approuvés au moment de l'adjudication, et dans le cas où ils ne conviendraient pas, les nègres seraient revendus.

Nul esclave ne sera délivré avant que les conditions de la vente n'aient été remplies. Les actes de ventes devront être passés dans les cinq jours suivant l'adjudication, par devant J. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les esclaves seront visibles cinq jours avant la vente. 20 fv

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lesseur, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 156, rue de Chartres.

STEAMSHIP DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

POUR LA CALIFORNIE, la Havane et New-York—Le steamship FALCON, capitaine H J Hartstein, de la marine des Etats-Unis, partira de son débarcadère vis à vis la Place d'Armes, vendredi matin, 28 courant, à huit heures précises, pour la Havane, où les passagers pour New York seront transférés à la Havane sur le steamer Georgia.

Cette compagnie possède en ce moment quatre magnifiques steamships, le REPUBLIC, COLUMBUS, ISTHMUS et ANTELOPE, faisant des voyages semi-mensuels entre Panama et San Francisco; la connection étant actuellement complète et devant être régulièrement maintenue, de sorte que les voyageurs peuvent avoir la certitude de ne pas être retenus dans le port de Panama au-delà du délai fixé.

Un habile médecin se trouvera à bord de chacun des steamers.

Prix du Passage :

Pour la Havane à la chambre	$ 35
—— Entrepont	15
Pour New-York—Salon des dames	75
—— Hamacs	60
—— Entrepont	25
Pour Chagres, à la Chambre	[illegible]
—— Hamacs	[illegible]
—— Entrepont	35
De Panama à San Francisco, à la chambre	300
—— Entrepont	[illegible]

Les passagers pour la Havane devront se munir de passeports du consul espagnol.

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie de la malle des Etats-Unis 25, rue des Magasins.
14 fev JAMES R JENNINGS, Agent

Pour Chagres DIRECTEMENT—Le magnifique navire à vapeur, à double machine, PHILADELPHIA, sous le commandement du capitaine William H. Brown, de la marine des Etats-Unis partira de ce port pour Chagres en droite ligne vendredi 28 courant, à [illegible] heures précises. Ce navire et le nouveau steamer CARRIBEAN, également à double machine, et construit expressément pour ces trajets, forment une ligne dont les départs auront lieu tous les quinze jours, de ce port pour Chagres directement, et seront réunis aux steamers de [illegible] CALIFORNIA, PANAMA, NORTHERNER, TENNESSEE, COLUMBIA et CAROLINA, qui vont de Panama à San Francisco et à l'Oregon. De cette manière, les passagers pourront obtenir des billets qui leur donneront la garantie de se rendre à [illegible]

Une malle sera expédiée par [illegible] portant des dates plus récentes [illegible] steamer des Etats-Unis [illegible] celles du gouvernement qui partent [illegible] du 1er et du 13 de chaque mois [illegible] Californie et l'Oregon.

Prix des passages :

De la Nlle-Orléans à Chagres—A la chambre,		$ [illegible]
Do	do	à la 2me chambre, [illegible]
Do	do	entrepont avec hamacs et repas à part, [illegible]
De Panama à San-Francisco, à la chambre		[illegible]
Entrepont avec hamacs et repas séparés		[illegible]

Les passages et les ordres pour le fret doivent être directement pris chez les agents, attendu que personne autre n'est autorisé à vendre des billets ou prendre des engagements pour le fret.
ARMSTRONG, LAWRASON & CO.
14 fev 106, rue des Magasins

Deux voyages par semaine.

Pour la Balize, Passe du Sud-Ouest, Fort [illegible] immédiatement, le vapeur [illegible] Capitaine A. Laroze, partira [illegible] heures du matin et sera de retour [illegible] lundi soir.

Pour le Canal Rappelet [illegible] partira tous les mercredis à [illegible] sera de retour en ville le jeudi [illegible]

Le Doswell ayant été [illegible] ra cette navigation pendant [illegible] ser à bord, au pied de la rue St [illegible]
MINISTER & ANDERSON, [illegible]
BRAND, ADAMS & C[illegible]
4nov 57 [illegible]

PENDANT TOUT L'HIVER. DEUX VOYAGES PAR SEMAINE.

Le vapeur FASHION, [illegible] J. Martin [illegible] res A. M. [illegible]

Et tous les vendredis [illegible] le CANAL RAPPELET [illegible] la rue St-Louis, ou à
MAUNSEL W[illegible]

Tout article [illegible]
4nov—a

Pour New-York—Le [illegible] paquebot fine voilier MARYLAND [illegible] ayant la principale partie de [illegible] ment engagée, et [illegible] Pour la balance du fret [illegible] des emménagements de première classe [illegible] bord, au poteau No 11, Seconde Municipalité, [illegible]
J W STANTON & C[illegible]
25 fev [illegible]

Pour New-York—Le [illegible] paquebot de Stanton [illegible] HUDSON [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement [illegible] tira sous peu. Pour fret ou passage [illegible] chambres et des emménagements [illegible] rieur, s'adresser à bord [illegible] la rue St-Joseph, 2me municipalité, [illegible]
J W STANTON & C[illegible]
25 fev [illegible]

Pour le Havre—Le navire [illegible] STATESMAN, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie [illegible] partira sous peu. Pour [illegible] fret ou passage, s'adresser [illegible] bord en face du poteau No 5 [illegible]
H V BAXTER, [illegible]
21 fev W HOFFENSANDT [illegible]

Pour le Havre—Le [illegible] navire BRILLIANT, capitaine [illegible] la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, avec des emménagements supérieurs, s'adresser à bord en face du poteau No 5, Seconde Municipalité, ou à
21 fev H V BAXTER, 74 [illegible]

POUR LA HAVANE—Le [illegible] quebot ADAMS GRAY, capitaine [illegible] ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, [illegible]
JOSEPH MEE [illegible]
20fev [illegible]

POUR LE HAVRE—Le navire VIOLA, capitaine Jameson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord [illegible] 9, Première Municipalité, ou à [illegible] BAXTER
17 fev

Pour Liverpool—Le [illegible] ricain de 1re classe MERIDIAN [illegible] taine Mansor, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et à bord, partira [illegible] balance de fret s'adresser à H. BAXTER,
79, rue de la Commune

Pour passage, ayant de beaux emménagements à la chambre et à l'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau 3, 3me municipalité. 22 jan

PIANOS ET HARMONIUMS,
A. PERIER.

310, rue Royale, entre Ursulines et St-Philippe.

De retour de France [illegible] construire [illegible] dans les ateliers de MM. ERARD et DEBAIN [illegible] élément [illegible]

Pianos grand format [illegible] système [illegible]

PIANOS MECANIQUES [illegible] BAIN A SEPT OCTAVES. [illegible] caniques une personne [illegible] sique, peut jouer [illegible] fantaisies, valses [illegible] impossibles à surmonter avec les [illegible] avec toutes les nuances [illegible] peut désormais improviser [illegible] s'acquitter de l'absence d'un [illegible]

Les Pianos de DEBAIN [illegible] dessus ont obtenu à Paris [illegible] médaille d'argent à l'exposition [illegible] grandes [illegible] aussi certifié qu'[illegible] et les noms de MM. [illegible] Adams, Thomas, [illegible] autorités suffisantes pour [illegible] ficiles.

Les Harmoniums de ce [illegible] une vogue [illegible] ployés à Paris dans l'église [illegible] Roch, St Sulpice et une [illegible] de la capitale.

Ces pianos ne doivent pas [illegible] les pianos à orgue sur lesquels [illegible] ment qui permet d'exécuter [illegible] être musicien. Ces pianos [illegible] sont fabriqués dans les ateliers de [illegible] vendus à des prix fort modérés.

M. FLANDRIN, facteur et accordeur de pianos-orgues se charge de tous les [illegible] accords d'Harmonium. S'adresser chez A. PERIER, rue Royale, 310, entre St-Philippe et Ursulines.
21 dec

CONRAD BREGENZER.
SUCCESSEUR DE F. WEIL.

A L'HONNEUR [illegible] aux artistes et amateurs [illegible] qu'il vient de recevoir [illegible] nier arrivage, des PIANOS de [illegible] fabrique de M. Pleyel, pianos [illegible] obliques; aussi un magnifique [illegible] sept octaves, de la fabrique de M. [illegible] tous garantis pour leur solidité [illegible] dérés. On fait des échanges.

Location, accord et réparation, rue Royale, [illegible] entre Dumaine et Ste Anne. [illegible]

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau-de-vie marque de **New-York.**
Genièvre do **New-York.**
Rhum do de **Barataria.**
Rhum do de **New-Orleans.**
Savon de **P. K. Barnes** & Co, No 1 et 2
4 juin—1 an

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 29, rue Gravier.

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, reconnaître des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE, et TEXAS. 28avril 1an

A. D. Grieff et Co,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée.
Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD
16nov—a

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE,
AVEC DÉSINFECTION.
TRIMAILLE, Entrepreneur,
OFFICE PASSAGE DE LA BOURSE, No 9, ENTRE ST-LOUIS ET CONTI.

N. B.—Ne pas confondre son système avec celui d'un entrepreneur, qui prétend opérer par le moyen d'une pompe...., tandis qu'il se sert tout simplement d'une charrette à nègre, et qu'il ne connaît de la désinfection que l'odeur qui est tout à fait à supporter du service du sieur Trimaille.

Nouveau Système de Vidange
PAR LE MOYEN D'UNE POMPE
Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,
Par B. DURACHER & CO.

Bureaux No 135, encoignure St-Anne et Dauphine et No 9, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, Nlle-Orléans. 15 juin—1ap

CIRE jaune—1300 livres, à vendre par
P. CUSACHS,
14jan Enc. Condé et St-Philippe.